



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

SNCF

Question écrite n° 4056

Texte de la question

M. Bernard Schreiner demande à M. le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme de bien vouloir lui indiquer combien de gares étaient ouvertes au public sur la région de Strasbourg en 1979, 1986, 1989 et en 1993 et lui demande notamment s'il est exact que ce nombre soit passé de plus de 100 à seulement une cinquantaine aujourd'hui, et s'il est exact que l'objectif fixé en interne au sein des services de la SNCF est de passer à moins d'une vingtaine de gares ouvertes au public.

Texte de la réponse

Pour la région SNCF de Strasbourg, qui recouvre les départements du Bas-Rhin et Haut-Rhin, le territoire de Belfort et une partie de la Moselle, le nombre de gares employant un agent commercial qui assurait la vente des billets était de 120 en 1979, 118 en 1986, 99 en 1989 et 39 en 1993. Toutefois, des automates de vente remplacent la vente manuelle dans toutes ces gares. De plus, un certain nombre de points d'arrêt qui ne possédaient pas de billetterie automatique en ont été équipés. En matière de commercialisation et de distribution, la SNCF doit concilier ses impératifs de maîtrise des coûts et le maintien d'un service de qualité. Ainsi des expériences sont en cours, comme l'élargissement du contenu des services offerts par le minitel et le téléphone, ainsi que le recours à la commercialisation des titres par des tiers (autres services publics, syndicats d'initiative, commerçants). La décision du Gouvernement du 8 avril dernier de mettre en œuvre un moratoire suspendant les fermetures de service public en milieu rural jusqu'au 31 octobre 1993 - délai prorogé jusqu'au 31 mars 1994 - a conduit à différer toute suppression de vente manuelle. Le moratoire doit être l'occasion d'une concertation approfondie entre la SNCF et les acteurs de la vie locale afin de concilier, d'une part, l'humanisation et la qualité du service rendu au public et, d'autre part, les obligations de la SNCF qui se doit d'équilibrer ses comptes dans une conjoncture très difficile.

Données clés

Auteur : [M. Schreiner Bernard](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4056

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juillet 1993, page 2081

Réponse publiée le : 13 décembre 1993, page 4504